6 décembre 2005 **05.386**

Question Jean-Charles Legrix

Facture pour l'aide sociale adressée trop tardivement aux communes!

Serait-il possible d'envoyer aux communes les factures définitives pour l'aide sociale beaucoup plus tôt dans l'année?

Serait-il possible d'exiger de l'ensemble des communes du canton qu'elles vous fournissent les chiffres rapidement en début d'année afin que la facture définitive puisse être établie ensuite dans des délais courts?

En effet, cette année, la facture pour l'aide sociale a été adressée aux communes à la fin du mois d'octobre 2005 pour les chiffres définitifs 2004.

La facture finale était malheureusement très fortement supérieure à ce qui avait été annoncé par le canton pour le budget 2005. Par conséquent, cela est aussi problématique pour les dernières prévisions du résultat 2005, établies lors de l'élaboration du budget 2006 dans les communes.